

# La Turquie, ses parcs, ses violences policières

La République turque est fondée par Mustafa Kemal, dit "Atatürk", en 1923, sur les ruines de l'Empire ottoman. Son histoire moderne est émaillée d'épisodes extrêmement violents : après la Seconde Guerre mondiale, trois coups d'État militaires ensanglantent le pays. Le dernier se déroule en 1980. Des généraux fascistes, soutenus par les États-Unis et l'Otan, s'emparent du pouvoir. Six cent cinquante mille arrestations sont opérées au cours du putsch, sept mille condamnations à mort prononcées.

En 2002, l'AKP, le parti de la justice et du développement, gagne les élections. Depuis lors, ce groupement néo conservateur dirige la Turquie.

Les cycles de violence exercée à l'encontre des opposants politiques comme des minorités ethniques et religieuses se sont-ils à présent interrompus ? La situation en matière de droits de l'homme s'est-elle améliorée, durant la dernière décennie ?

En insistant sur les problèmes auxquels sont confrontés les avocats, les médecins et les journalistes dans leurs pratiques professionnelles, voici, synthétisés, quelques éléments de réponse, tirés d'événements récents survenus principalement lors des révoltes de Gezi. **A**

**ERDOGAN, LE PREMIER MINISTRE TURC, A DÉVOILÉ UN "PAQUET DE RÉFORMES DÉMOCRATIQUES". QUI MASQUE MAL L'AUTORITARISME DU RÉGIME EN PLACE À ANKARA.**

**/ Daniel Flinker**  
CSCE

## ILS ÉCRIVENT L'HISTOIRE

Durant le mois de juin dernier, deux millions et demi de personnes ont manifesté dans plus de 80 villes

de Turquie, essentiellement afin de dénoncer le caractère autoritaire du gouvernement. Face à la rue, Recep Tayyip Erdogan a, sans sur-

prise, misé sur la fermeté. Selon lui, "les manifestants sont des vandales et des extrémistes, main dans la main avec les terroristes";

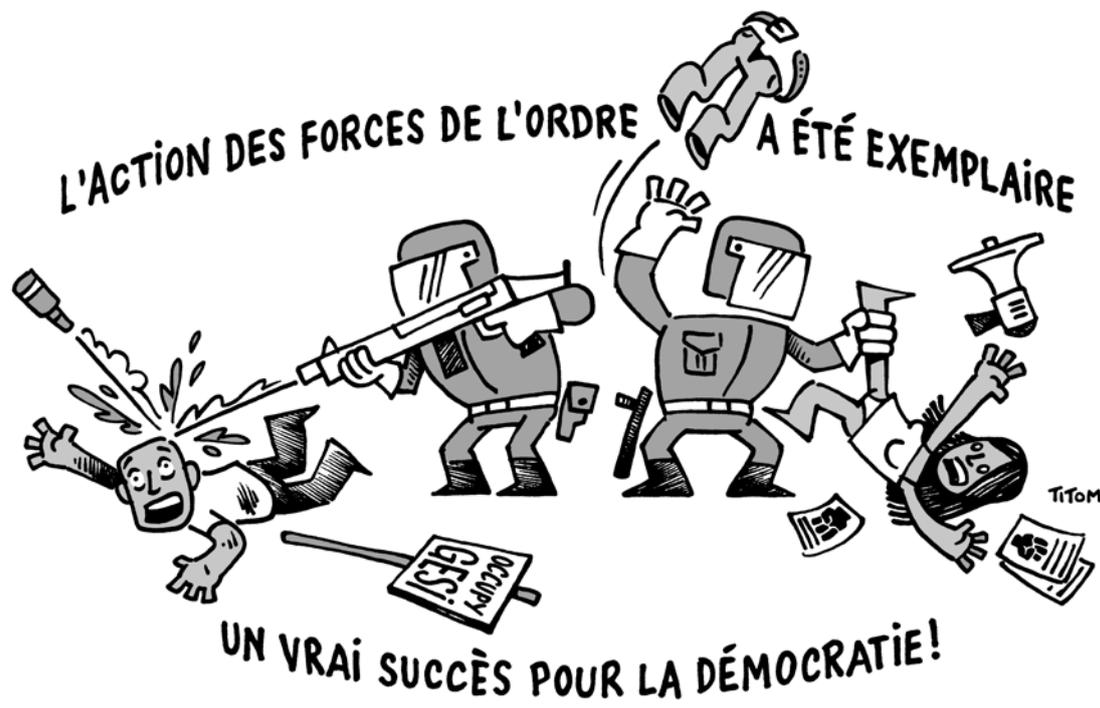




PHOTO REPORTERS

LES OPPOSANTS AU RÉGIME D'ERDOGAN NE BAISSENT PAS LES BRAS, MALGRÉ LA SÉVÈRE RÉPRESSION DONT ILS SONT LES CIBLES.

une réaction qui a justifié une répression sans merci à l'encontre du mouvement citoyen. À ce propos, Amnesty International déclare, dans un rapport rendu public le 2 octobre, que "les autorités turques ont commis de très nombreuses violations des droits humains lorsque le gouvernement a tenté d'écraser le mouvement de protestation du parc Gezi cet été". L'organisation de défense des droits humains démontre notamment que la police a fréquemment tiré des balles en caoutchouc en visant la tête ou le haut du corps; que des grenades lacrymogènes ont été tirées directement sur les manifestants, les passants et parfois en direction de bâtiments d'habitation ou médicaux; que des irritants chimiques ont été ajoutés aux réservoirs des canons à eau; et que des policiers ont infligé des violences sexuelles à des manifestantes. Pour autant, rapporte Amnesty, "il apparaît que la grande majorité des violences policières resteront impunies, tandis que les personnes ayant organisé les mani-

festations ou y ayant participé ont été vilipendées et violentées et font maintenant l'objet de poursuites injustes ou disproportionnées. Des centaines de personnes sont menacées de poursuites judiciaires, simplement pour avoir participé aux manifestations, et ce en l'absence de tout élément attestant qu'elles aient pris part à des actes violents. Un grand nombre de personnes accusées d'avoir organisé les manifestations font l'objet d'une enquête en vertu de la loi antiterroriste". ☹ Face à cette répression brutale visant à museler une société civile en pleine éclosion, la défense et la protection des manifestants, ainsi que la communication autour des événements, apparaissent comme des tâches cruciales pour la démocratie. Or, ainsi que le souligne Amnesty, "les personnes ayant aidé des manifestants ou diffusé des informations sur les manifestations – médecins, avocats, journalistes et même des commerçants – ont été menacées et harcelées".

### AVOCATS ET SOIGNANTS "TERRORISTES"

En Turquie, les avocats qui organisent la défense des opposants sont assimilés par les autorités à leurs clients et de ce fait, également pris pour cible par l'État. Au cours de l'après-midi du 11 juin 2013, plus de cinquante avocats ont ainsi été arrêtés au sein même du Palais de Justice d'Istanbul, alors qu'ils s'y étaient rassemblés pacifiquement pour dénoncer la répression à Taksim. Tous ont été transférés à la Section antiterroriste du QG de la police d'Istanbul. Nombre de ces juristes ont été battus et frappés à même le sol par les policiers et leurs vêtements ont été arrachés. ☹ Trente-six avocats sont actuellement en détention pour l'exercice légitime de leur profession. ☹ Durant cet été chahuté, le Premier ministre AKP n'a eu de cesse de louer l'action des forces de l'ordre qui, d'après lui, "ont passé avec succès un test de démocratie". Pourtant, la version fournie par l'Union des médecins de Turquie

est diamétralement opposée à celle avancée par le gouvernement. En effet, le bilan de la répression s'avère particulièrement lourd et meurtrier: 6000 morts et 8500 blessés, dont certains très grièvement, de nombreux protestataires ayant été éborgnés suite aux tirs massifs de capsules de gaz à hauteur du visage. Pire (?), les médecins -qui ont prêté le serment de porter secours aux malades et aux blessés- se retrouvent également dans le viseur de l'État.

Dans un premier temps, docteurs et infirmiers portant assistance aux manifestants tabassés et gazés ont été menacés de plusieurs années d'emprisonnement pour "pratique illégale de la médecine". Dans un second temps, face au tollé suscité par cette annonce, les autorités turques ont décidé de confisquer les médicaments servant à soigner les victimes des exactions policières, pour déterminer leur origine, pour voir de quels hôpitaux ils provenaient, afin de poursuivre les médecins les utilisant au motif de "détournement et vol".

### JOURNALISTES TRAQUÉS

Dès les premières heures des affrontements au parc Gezi d'Istanbul, la presse turque s'est vu interdire de rendre compte des événements. Les chaînes privées à diffusion nationale Halk TV, Ulusal Canal, Cem TV et EM TV, qui ont refusé ce diktat, ont dû déboursier des dizaines de milliers d'euros d'amende pour "incitation à la violence [...] en publiant des contenus pouvant nuire au développement physique, mental ou moral des enfants et des jeunes". En outre, au moins 85 journalistes ont, selon le syndicat des journalistes turcs, perdu leur emploi, victimes, eux aussi, de la répression consécutive aux événements de Taksim. De manière générale, les lois antiterroristes en vigueur sur les rives du Bosphore renforcent la tendance à assimiler journalisme



critique et terrorisme. Ainsi, avec 76 hommes de presse incarcérés, la Turquie détient un bien triste record : en 2012, le pays a été désigné par le Comité de protection des journalistes comme "la plus grande prison du monde pour les journalistes"!

Le 6 novembre dernier, six journalistes ont été condamnés à la prison à vie par un tribunal stambouliote. La Fédération européenne des journalistes s'est insurgée contre cette décision, qui montre "une fois de plus que le régime turc ne tolère aucune critique".

## RÉPRESSION SANGLANTE

Ces dernières années, la Turquie offrait un nouveau visage à l'étranger. L'AKP, dès son accession au pouvoir, a tenté de convaincre l'Union européenne que l'État (géré par le parti islamiste) respecte une série de prescrits démocratiques. Pourtant, en conquérant les postes-clés au sein de l'administration turque, Erdogan et ses

comparses ont accaparé tous les pouvoirs. Afin de les conserver, ils restent déterminés, comme l'armée avant eux, à tuer dans l'œuf la moindre contestation sociale.

Depuis des décennies, les opposants politiques et les syndicalistes sont traqués sans relâche en Anatolie, violentés, assassinés. L'attitude du gouvernement à l'égard du mouvement populaire déclenché par l'occupation du parc Gezi démontre que cette répression continue à causer de nombreuses victimes.

Fait notable : cette violence touche aussi les citoyens actifs "en deuxième ligne". Qui soigne, défend, protège ou laisse s'exprimer ceux qui contestent l'ordre établi, est également qualifié par les autorités de "terroriste"!

Certes, la décennie AKP a fait vaciller sur ses bases la république laïque, stable durant 80 ans. Mais la dimension autoritaire de l'État turc, elle, reste fermement ancrée. Aux dires du Président du

barreau de Diyarbakir, Tahir Elçi, "des milliers de civils se retrouvent devant les tribunaux pour appartenance à une organisation armée alors qu'ils ont simplement pris part à une activité relevant des droits fondamentaux comme la liberté d'expression ou la liberté de réunion, des droits garantis par la Constitution et la déclaration universelle des droits de l'homme, et défendus par n'importe quelle société démocratique".

Quand on demande à l'homme de loi les raisons pour lesquelles on peut être arrêté en Turquie, la réponse est sans appel : "Sans motif particulier. Par exemple, il suffit de donner une conférence de presse, de participer aux funérailles d'un militant, de faire le signe de la victoire lors d'une manifestation ou encore de participer à un rassemblement pour la protection de l'environnement. Cela suffit pour être catalogué membre d'une organisation armée et jugé en conséquence." ⑥

## COMPLAISANTE EUROPE

En dépit de cette réalité, l'Union européenne a récemment décidé de renforcer sa coopération policière avec Ankara, laissant craindre qu'Europol ne se transforme en force supplétive de la police turque en Europe ⑦. Cette décision n'est malheureusement pas le fruit du hasard ; depuis des années, différents procès à travers l'Europe témoignent de cette collaboration. Ainsi, plusieurs personnes d'origine turque sont actuellement incarcérées au sein de l'Union. Aux yeux des tribunaux français par exemple, organiser des concerts de groupes musicaux anatoliens contestataires sur le sol européen équivalait à "financer le terrorisme". De même, l'"affaire Kimyongür" (du nom de ce citoyen belge toujours à la merci d'une extradition vers la Turquie depuis l'Espagne et l'Italie) ⑧ est emblématique des menaces qui pèsent sur les opposants politiques turcs voire sur tous les citoyens européens. Car, dans les faits, ce n'est pas l'UE qui intensifie la pression, qui mène progressivement Ankara vers "plus de démocratie" mais les États-membres qui - à force de collaborer avec cet État policier et de copier son arsenal législatif pénal - suivent le "modèle", se placent dans les pas de la Turquie. ■

④ Un reportage au cœur de la révolte du parc Gezi : *Résistanbul*. In : *Ensemble!*, n°79, pp. 52-54.

Et : [http://bxl.attac.be/spip/IMG/pdf\\_Attac\\_BXL\\_Les\\_DOCUMENTS\\_TAKSIM\\_24\\_juillet\\_2013.pdf](http://bxl.attac.be/spip/IMG/pdf_Attac_BXL_Les_DOCUMENTS_TAKSIM_24_juillet_2013.pdf)

⑤ <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/turkey-accused-gross-human-rights-violations-gezi-park-protests-2013-10-02>

⑥ <http://www.youtube.com/watch?v=81QdrvUF6M>

⑦ <https://www.youtube.com/watch?v=rCH4ognXQPY>

⑧ *Turquie : la république divisée*. Documentaire de Kamil Taylan, 2013.

⑨ [http://www.leclea.be/affaire\\_dhkpc/2013\\_la\\_turquie\\_reclame\\_bahar\\_u\\_e\\_courroie-de-transmission-de-la-repression-turque.html](http://www.leclea.be/affaire_dhkpc/2013_la_turquie_reclame_bahar_u_e_courroie-de-transmission-de-la-repression-turque.html)

⑩ Voir : [www.leclea.be/](http://www.leclea.be/)

⑪ À la merci de l'Etat turc In : *Ensemble!*, n°79, pp. 47-50.